



Invitation presse Vannes (Morbihan)

Agir collectivement pour l'insertion des personnes éloignées de l'emploi

Louis Gallois, Président du Fonds ETCLD,
Laurent Grandguillaume, Président de TZCLD,
et **Christophe Roth**, Président de l'Agefiph,

ont le plaisir de vous convier à un évènement en présence de **David Robo**, maire de Vannes, territoire récemment entré dans l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée.

Partenaires depuis 2019, l'Agefiph, ETCLD et TZCLD agissent ensemble pour développer l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des entreprises à but d'emploi. Ils ont notamment publié plusieurs études sur l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des Entreprises à but d'emploi. La signature du renouvellement de leur convention de partenariat sera l'occasion de présenter les enseignements et chiffres de leur étude 2021.

Rendez-vous le 23 mars 2022 à 9h45

à l'Espace Henri Matisse 13 rue Emile Jourdan à Vannes (56)

Le projet TZCLD est né de la conviction que nul n'est inemployable, à condition que l'emploi soit adapté aux personnes, y compris à celles en situation de handicap, **particulièrement touchées par le chômage longue durée** (60% des demandeurs d'emploi handicapés).

Le partenariat entre l'Agefiph, ETCLD et TZCLD, initié en 2019, vise à **soutenir l'expérimentation TZCLD en assurant les réponses adaptées aux nombreuses personnes en situation de handicap parties prenantes du projet**, en simplifiant notamment l'accès à son offre d'intervention aux EBE (entreprises à but d'emploi), et en accompagnant l'affirmation d'un management inclusif en leur sein.

Ce partenariat se poursuit et prend aujourd'hui de l'ampleur à **travers le renouvellement de la convention nationale ETCLD-TZCLD-Agefiph** et celui **des conventions bipartites entre les EBE**, qui emploient 20 % de salariés en situation de handicap, et **les délégations régionales de l'Agefiph** qui maillent les territoires. Ces conventions seront conclues pour les 4 prochaines années, de 2022 à 2026.

La signature de la convention nationale tripartite réunira **l'ensemble des acteurs engagés pour adapter l'emploi aux personnes en situation de handicap**, au sein d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire, le 23 mars prochain à Vannes.

Inscription auprès du service de presse de l'Agefiph avant le lundi 21 mars 2022



192, avenue Aristide Briand
92226 Bagneux Cedex
SIREN 349958 876 – APE 913E

www.agefiph.fr
f t in





A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2020, l'Agefiph a financé plus de 230 500 aides et services.

Plus d'information [Le site de l'Agefiph](#) [Suivez l'Agefiph sur Twitter](#)

A PROPOS D'ETCLD

Le Fonds d'expérimentation contre le chômage de longue durée a pour mission de proposer la liste des territoires retenus pour mener l'expérimentation, approuver les modalités de fonctionnement du comité local créé sur chaque territoire retenu et suivre la mise en œuvre de son programme d'actions. Il finance une fraction de la rémunération des personnes embauchées dans les entreprises à but d'emploi. Il conventionne avec l'État, les collectivités et les entreprises assurant la mise en œuvre de l'expérimentation sur ces territoires. Il apporte aux territoires l'appui et l'accompagnement nécessaires et dresse le bilan de cette expérimentation.

A PROPOS DE TZCLD

L'association TZCLD a pour objet l'animation et le développement du projet Territoires zéro chômeur de longue durée dans ses différentes étapes. Elle accompagne les territoires qui souhaitent mettre en place la démarche, appuie les territoires habilités, tire les enseignements de l'expérimentation et stimule la production d'évaluations scientifiques externes. Elle a aussi pour mission de favoriser la diffusion du projet pour obtenir, à terme, une pérennisation du droit à l'emploi et exercer un rôle de vigie citoyenne.

CONTACTS PRESSE

Julie Chaouat / jchaouat@lebureaudecom.fr / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96

